

FICHE HORAIRES

S91L073 - VIRY CHATILLON ECOLES V. HUGO BOULEAUX

Horaires valides à partir du : 01/09/2026

Autorité organisatrice (AO) : ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Autorité organisatrice de proximité (AOP) : Viry-Chatillon

Prestataire de transport : CARS NEDROMA

Capacité du véhicule : de 36 à 60 places maximum (T4)

Nombre de véhicule : 2

ALLER

Itinéraires Km en charge (Calculé)		S91L073A2 2,2 lm-jv--	S91L073A1 5,7 lm-jv--
Commune	Point d'arrêt		
VIRY CHATILLON	PLACE FRANCOIS MITTERAND		07:30
	LE MOULIN		07:45
	POIRIER PIQUET	08:00	08:05
	ECOLE MAT V HUGO		08:15
	ECOLE RUE DES BOULEAUX	08:15	08:20

RETOUR

Itinéraires Km en charge (Calculé)		S91L073R2 6,1 lm-jv--	S91L073R1 3 lm-jv--
Commune	Point d'arrêt		
VIRY CHATILLON	ECOLE MAT V HUGO		16:30
	ECOLE RUE DES BOULEAUX	16:30	16:40
	LE MOULIN	17:15	17:15
	POIRIER PIQUET	17:25	
	POIRIER PIQUET R		17:25

lmMjv-- circule les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période scolaire

lm-jv-- circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire

--M---- circule uniquement les mercredis en période scolaire

-----s circule uniquement les samedis en période scolaire

Les point d'arrêts, les horaires et les kilomètres vous sont donnés à titre indicatif, toute modification devra avoir été approuvée par Île-de-France Mobilités

FICHE HORAIRES

S91L303 - ECOLE ROSA PARKS VIRY CHATILLON

Horaires valides à partir du : 01/09/2026
Autorité organisatrice (AO) : ILE-DE-FRANCE MOBILITES
Autorité organisatrice de proximité (AOP) : Viry-Chatillon
Prestataire de transport : CARS NEDROMA
Capacité du véhicule : de 36 à 60 places maximum (T4)

ALLER

Itinéraires		S91L303A
Km en charge (Calculé)		2,5
Commune	Point d'arrêt	Im-jv--
VIRY CHATILLON	ECOLE LOUISE MICHEL	08:05
	ECOLE ROSA PARKS	08:20

RETOUR

Itinéraires		S91L303R
Km en charge (Calculé)		2,2
Commune	Point d'arrêt	Im-jv--
VIRY CHATILLON	ECOLE ROSA PARKS	16:40
	ECOLE LOUISE MICHEL	17:00

ImMjv-- circule les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période scolaire
Im-jv-- circule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire
--M---- circule uniquement les mercredis en période scolaire
-----S circule uniquement les samedis en période scolaire

Les point d'arrêts, les horaires et les kilomètres vous sont donnés à titre indicatif, toute modification devra avoir été approuvée par Île-de-France Mobilités